

était prié par l'infortuné qui allait bientôt comparaître devant le souverain juge, de leur dire qu'il se déclarait coupable du meurtre, et qu'il demandait pardon à la société de son crime. Il ajouta que ce qui l'avait conduit là, était une malheureuse passion contre laquelle on ne saurait jamais trop se mettre en garde. Après l'avoir recommandé à la miséricorde du Tout-Puissant, le Rév. Père se retira quelques pas en arrière et, dans ce moment d'angoisses poignantes, un sourire, autant de résignation que d'amertume, passa sur le visage du condamné, puis, la trappe souvrant avec fracas, le lança dans l'éternité.....

La mort fut instantanée. Un seul mouvement des épaules dix ou douze secondes après la chute, annonçait que tout était fini. Après la récitation de quelques prières, le corps fut descendu et placé dans une tombe, puis, après l'enquête du coroner, enterré près de la prison, en dedans des murs.

Une centaine de personnes assistaient à l'exécution, et s'étaient rangées au pieds de l'échafaud. Mais au-delà d'un mille se pressaient à l'extérieur, sans pouvoir rien voir. On craignit un instant que la foule qui forçait les portes des murs un peu endommagées, ne réussit à s'introduire forcément dans la cour. Un certain nombre, pourvus d'une longue échelle, avaient escaladé les murs et se montraient sur le toit du hangar à bois. Le shérif eu toutes les misères à les faire descendre. Cette curiosité morbide, n'est pas seulement constatée ici, mais existe partout et doit être regrettée.